

11.11.2004 - 17:25 Uhr

## La Confédération mise sur le gaz naturel carburant

Lausanne (ots) -

Les collaborateurs de l'administration fédérale pourront rouler au gaz naturel. Afin de contribuer activement à la protection du climat, la Confédération a décidé de miser sur un certain nombre de véhicules à gaz lors du renouvellement de son parc automobile. Cette décision consacre la percée du gaz naturel et du biogaz utilisés comme carburants au niveau fédéral.

Convaincu des avantages du gaz naturel et du biogaz carburants pour réduire les atteintes à l'environnement, le Conseil fédéral a décidé qu'à l'avenir, 5% des voitures de tourisme acquises au titre du renouvellement du parc automobile du personnel de la Confédération et des instructeurs de l'armée seront propulsées au gaz naturel et au biogaz. Le rythme de renouvellement annuel correspondant à environ 600 voitures, cela représente au moins 30 voitures à gaz naturel par année.

Cette décision donne suite à un postulat du conseiller national Adrian Imfeld (PDC, Obwald), qui exigeait que la Confédération utilise des véhicules à gaz naturel pour donner l'exemple en matière de protection de l'environnement.

En Suisse, le gaz naturel est utilisé comme carburant depuis plus de 15 ans. Les véhicules propulsés au gaz naturel polluent entre 60 et 95% moins que les véhicules diesel ou à essence. Leurs émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) sont jusqu'à 25% inférieures à celles des voitures à essence. En utilisant du biogaz, on parvient même à un bilan neutre du point de vue des émissions de CO<sub>2</sub>.

### 50 stations de remplissage de gaz naturel

On compte aujourd'hui déjà environ 1 000 véhicules à gaz naturel sur les routes de Suisse. Le réseau de stations de remplissage comprend actuellement 50 points de distribution. L'industrie gazière suisse va développer le réseau à quelque 100 stations d'ici à 2006. Début 2007 au plus tard, la Confédération devrait avoir réduit l'impôt frappant les carburants gazeux d'environ 40 centimes par litre équivalent essence. Il est en outre prévu d'exonérer totalement de l'impôt les carburants produits à partir de matières premières renouvelables. Par ces mesures, la Confédération souhaite encourager le passage à ces carburants respectueux de l'environnement.

Les importateurs automobiles suisses proposent aujourd'hui déjà plus d'une douzaine de voitures de tourisme propulsées au gaz naturel ou au biogaz. Leur prix est comparable à celui des versions diesel du même type de véhicule.

Contact:

Olivier Matile  
porte-parole de l'ASIG  
Tél. +41/21/310'06'34  
E-Mail: [matile@gaz-naturel.ch](mailto:matile@gaz-naturel.ch)  
Internet: [www.vehiculeagaz.ch](http://www.vehiculeagaz.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003843/100482228> abgerufen werden.